



**L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DES ALPES MARITIMES RECRUTE
UN(E) CHARGE(E) DE MISSION « FILIERE-BOIS / TERRITOIRES / FORMATION »**

L'Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes est une structure d'appui aux communes et collectivités sur toutes les problématiques et prérogatives liées à la forêt et au bois. Intégrée dans un réseau national et régional, l'Association des Communes Forestières des Alpes-Maritimes compte trois salariés, orientés respectivement sur les thématiques de la filière-bois, du bois-énergie et de la communication.

Le poste de chargé(e) de mission « Filière-Bois / Territoires / Formation » est à pourvoir.

Les principales actions relatives à ce poste, financé par le Conseil Régional et le Conseil Général, s'articulent autour des axes de travail suivants :

1. **FILIERE-BOIS : La valorisation des bois communaux** : qualification et promotion des débouchés et bois locaux, interface aux acteurs de la valorisation et de la commercialisation, mise en œuvre de la stratégie de la COFOR 06 en matière de filière-bois, appui et accompagnement des dynamiques et projets de portée économique, développement de l'outil de suivi des ventes de bois, animation du Comité Départemental des Ventes de bois (et participation au Comité Régional), suivi de la certification de gestion durable des forêts communales, structuration des ventes de bois façonnés ...
2. **TERRITOIRES : L'accompagnement des projets forestiers territoriaux** : appui à un projet de « pôle-bois », liens aux communes et intercommunalités ayant lancé des projets de territoires en lien avec la forêt et le bois (PAT CASA-CAPAP, SCOT et projet de PNR Préalpes d'Azur, liens à la Charte du Parc National du Mercantour, projets de Charte Forestière sur l'Estérel, projets de coopération sur le secteur des Préalpes, projet de Schéma de desserte intercommunale en Val d'Entraunes...),
3. **FORMATION / SENSIBILISATION : La définition et la mise en œuvre du programme d'information / formation annuel des élus** : en lien avec l'Union Régionale des Communes Forestières PACA,

En complément de ces aspects techniques, le (la) chargé(e) de mission sera amené(e) à collaborer étroitement avec les autres salariés et administrateurs de la structure, notamment sur les projets liés au bois-énergie (liens à l'approvisionnement...), sur l'organisation d'évènements thématiques (Entretiens en Bois, tournées, sessions d'information, séminaires / colloques...) et sur les aspects administratifs liés à la gestion quotidienne de l'association (compte-rendu d'activité, suivi comptable, demandes de subventions...).

Des liens étroits seront également nécessaires avec le réseau des Communes Forestières, à l'échelon régional et national mais aussi avec les principaux partenaires techniques et institutionnels (ONF, Fibois 06/83, CRPF, Coopérative, Forestiers Privés, Conseil Général, Conseil Régional, DDTM / DRAAF...).

Profil, compétences et savoir-faire attendus : Bac +2/3 minimum, formation « produits forestiers / forêt » (technico-commercial en produits forestiers, ingénieur forestier, ingénieur-bois ...). Maîtrise de l'outil informatique souhaitée. Rigueur, sens de l'organisation, autonomie, adaptabilité, esprit de synthèse. Le candidat devra posséder des capacités d'animation et faire preuve d'un bon sens du relationnel, notamment en direction des collectivités. Connaissances du fonctionnement des collectivités appréciées.

Conditions : Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à temps complet (35h)

Prise de fonction souhaitée : 3 janvier 2011. Indemnisation à définir suivant expérience ; Permis B indispensable - Voiture de service disponible, à partager avec les autres chargés de mission de l'association
Lieu de travail : Nice (06200) mais déplacements à prévoir dans le département et en région PACA.

Modalités de recrutement :

CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de Monsieur le Président des Communes Forestières des Alpes-Maritimes par courrier et/ou mail à nicolas.luigi@yahoo.fr et alinetestour_cofor06@yahoo.fr

Date-limite de réception des candidatures : vendredi 29 novembre 2010

Par la suite, les candidats retenus seront invités à participer à un entretien.

**Communes Forestières des Alpes Maritimes
Nice Leader - Bât Apollo- 62 route de Grenoble - 06200 NICE
Tel : 04 97 18 69 19 - Fax : 04 97 18 69 37**